



18, rue Industrielle, local 403, Delson (Québec) Canada J5B 1V8  
Tél. : 450-638-3344, 877-358-3344, Fax : 450-638-4299  
[www.solutionsenviroplus.com](http://www.solutionsenviroplus.com)

**TÉLÉPHONE D'URGENCE:**

Centre antipoison du Québec  
Québec: (800) 463-5060 (aucun frais)  
Tous les autres endroits: (418) 656-8090  
CANUTECC: (613) 996-6666 (à frais virés)

## Fiche signalétique / Solu-Drain-P

### Section I. Identification et utilisation du produit

<b>Dangers pour la santé:</b>	1
<b>Risques d'incendie:</b>	0
<b>Réactivité:</b>	0
<b>Protection personnelle:</b>	0
<b>Nom commun/commercial:</b>	<b>Solu-Drain-P TRAITEMENT POUR DRAINS.</b>
<b>TDG:</b>	Substance non réglementée par le TMD (Canada).
<b>SIMDUT:</b>	non réglementé.
<b>NIP:</b>	S-D-P
<b>Code:</b>	SK-1
<b>GE:</b>	Aucun.
<b>Utilisation dans d'autres industries non spécifiées :</b>	Non.
<b>Contenu:</b>	Culture de bactéries viables, non pathogène.

### Section II. Ingrédients dangereux

Aucun ingrédient dangereux.	
-----------------------------	--

### Section III. Premiers soins

<b>Contact oculaire:</b>	Rincer les yeux immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en les gardant ouverts. L'exposition peut causer l'irritation de la peau si la personne a un historique d'allergies cutanées. Ne pas utiliser sur les blessures ou sur la peau irritée. Laver doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non abrasif.
<b>Contact cutané:</b>	
<b>Inhalation:</b>	ND
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau ou de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

### Section IV. Données physiques

<b>État physique et apparence:</b>	Poudre en sachet hydrosoluble.
<b>Couleur:</b>	Vert
<b>Odeur:</b>	Fruité.
<b>pH (sol. 1%/eau):</b>	Neutre.
<b>pH (concentré):</b>	6,0 à 7,0.
<b>Volatilité:</b>	ND.
<b>Point d'ébullition:</b>	ND.
<b>Gravité spécifique:</b>	ND.
<b>Pression de vapeur:</b>	ND.
<b>Solubilité:</b>	La plus haute valeur connue est 2,3 kPa (à 20°C) (eau). Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, le méthanol mais insoluble dans l'éther diéthylique et le n-octanol.

## Section V. Risques d'incendie et d'explosion

<b>Le produit est:</b> <b>Température d'auto ignition:</b> <b>Points d'éclair:</b> <b>Produits de dégradation:</b> <b>Mode d'extinction:</b>	Ininflammable. ND. ND. Oxydes de carbone (CO, CO2). Utiliser de l'eau pulvérisée ou vaporisée.
--	--

## Section VI. Données sur la réactivité

<b>Stabilité:</b> <b>Produits de décomposition:</b> <b>Réactivité:</b>	Le produit est stable. Voir produits de décomposition en cas de feu. N'est pas considéré comme réactif selon notre base de données.
--	---

## Section VII. Propriétés toxicologiques

<b>Voies d'absorption:</b> <b>Toxicité pour les animaux:</b> <b>Effets aigus:</b>  <b>Effets chroniques:</b>	Contact oculaire, ingestion. ORALE: (DL50) > 8000 mg/Kg (RAT) (valeur calculée pour le mélange). Le contact de ce produit peut irriter les yeux. Nocif si ingéré. Peut causer des malaises, de la diarrhée et de la nausée si ingéré. Une exposition prolongée peut causer un assèchement de la peau et une irritation chronique aux yeux. EFFETS CANCÉROGÈNES: aucun. EFFETS MUTAGÈNES: aucun. EFFETS TÉRATOGENÈS: aucun.
--	--

## Section VIII. Mesures préventives

<b>Élimination des résidus:</b> <b>Entreposage:</b>  <b>Précautions:</b>  <b>Déversement ou fuite:</b>	Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter les autorités locales ou régionales. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas exposer directement aux rayons du soleil. Garder loin du gel. Conserver hors de la portée des enfants. Garder à l'abri du gel. Éviter le contact avec les yeux. NE PAS ingérer. Éviter toute contamination des aliments. Diluer avec de l'eau et absorber avec une vadrouille, mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences locales et régionales.
---	---

## Section IX. Équipement de protection personnel

<b>Gants:</b> <b>Respiratoire:</b> <b>Yeux:</b> <b>Autres:</b>  <b>Contrôles d'ing:</b>	ND. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lunettes anti-éclaboussures Écran facial, vêtements de protection complète et bottes sont recommandés lors de la manipulation de grandes quantités, de feu ou de déversements. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.
--	--

## Section X. Préparation et autres renseignements

L'information fournie ci-haut a été compilée de bonne foi et est basée sur des données présentées par d'autres recherches; Solutions Enviro Plus la juge exacte. Aucune information pertinente et connue n'a été omise. L'information ci-dessus a été conçue afin de permettre à l'utilisateur de se servir du produit en toute sécurité et n'est fournie que dans le but de l'aider à se conformer aux réglementations en vigueur. Tout autre usage est interdit. Solutions Enviro Plus n'exerce aucun contrôle sur l'utilisation de ses produits. Elle n'offre aucune garantie formulée ou légale sur ses produits et leur utilisation adéquate ou inadéquate. Si le client est inquiet, il est recommandé qu'il effectue ses propres tests. Révisé le 10 Août 2010.
--